

## ANNEXES

### INCENDIES DE BROUSSE DU VENDREDI 22 AOUT 2008 DANS LES ENVIRONS DU SITE DE NETCHA

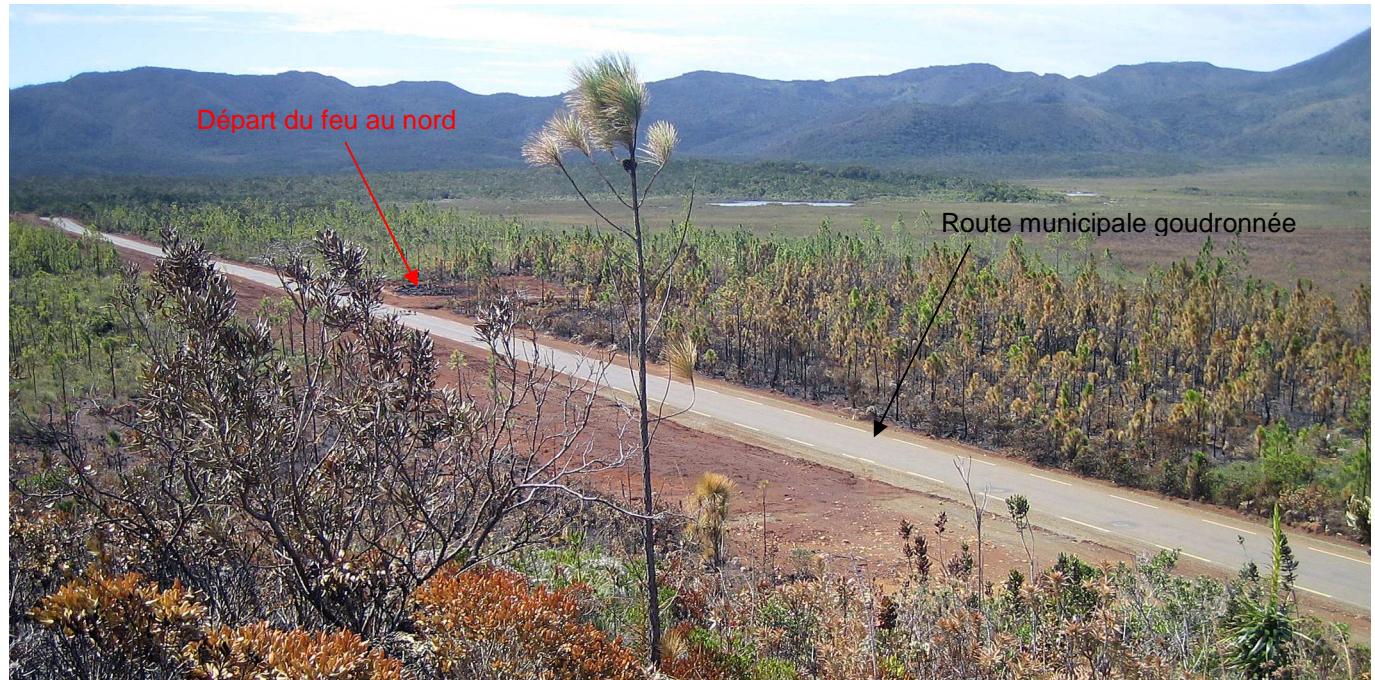


Photo 1 : Le foyer de départ de l'incendie se trouve à gauche de la photo sur le bord nord-est de la route municipale goudronnée. Par rapport à l'ensemble des superficies parcourues par l'incendie, ce foyer se trouve au nord. Les pins endommagés par le feu sont des régénération naturelles médiocres exploitées par la SEFPM aux fins de production de bois ronds de service.



Photo 2 : Un gros plan du foyer de départ de l'incendie de brousse à partir d'un dépôt de résidus de pins. Ces résidus proviennent du façonnage des bois ronds de service par la SEFPM et étaient destinés à l'entreprise de production de copeaux de bois de M. JOLLY.



Photo 3 : vue sur les régénérations naturelles de pins endommagés par le feu et installées au-delà du bord nord-est de la route municipale. On devine en arrière de la lisière des pins la zone plate et marécageuse.



Photo 4 : commentaires identiques à ceux de la photo 3. Sur cette vue on distingue en tâche verte les peuplements forestiers provinciaux que le feu n'a pas atteints. Il a été contenu à gauche de la route municipale (sur la photo) et bien avant les peuplements forestiers (cf. plan au 1/25 000).



Photo 5 : Sur cette image on peut estimer l'importance de l'étendue parcourue par le feu. Au 1<sup>er</sup> plan ce sont les régénérations naturelles de pins que la DDR s'emploie à éradiquer et à remplacer par des plantations en essences locales. En arrière plan on constate que la végétation de la zone plate humide a été dévastée.

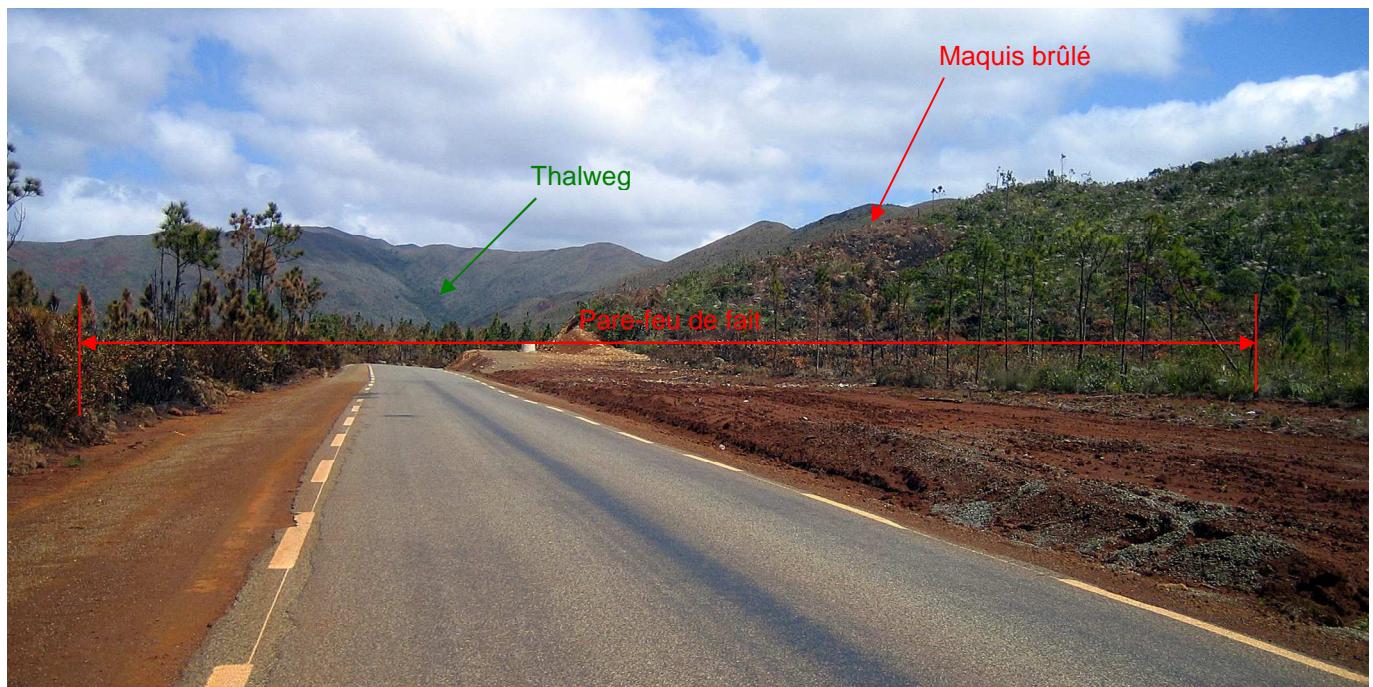


Photo 6 : Les plantations forestières provinciales se trouvent en bas du thalweg que l'on devine au fond de la photo et à droite de la route municipale. Elles n'ont subit aucun dommages car l'incendie a été contenu à gauche de cette route (cf. carte de l'incendie au 1/25 000 et photo 7). Les pins qui se trouvent sur la droite la photo au 1<sup>er</sup> plan, sont des régénérations naturelles prévues à passer en éradication.

Le peu de maquis brûlé, situé entre le foyer de départ du feu (à 150 m au nord) et les 1<sup>er</sup> peuplements forestiers de pins (à 1 400 au sud) est le seul endroit à droite de la route qui a été atteint par les flammes de façon significative. La route municipale et la bande de terre travaillée à droite de la photo et sous laquelle est enterré le tuyau d'alimentation en eau (à partir du lac de Yaté) de l'usine Goro Nickel ont fait office de pare-feux.

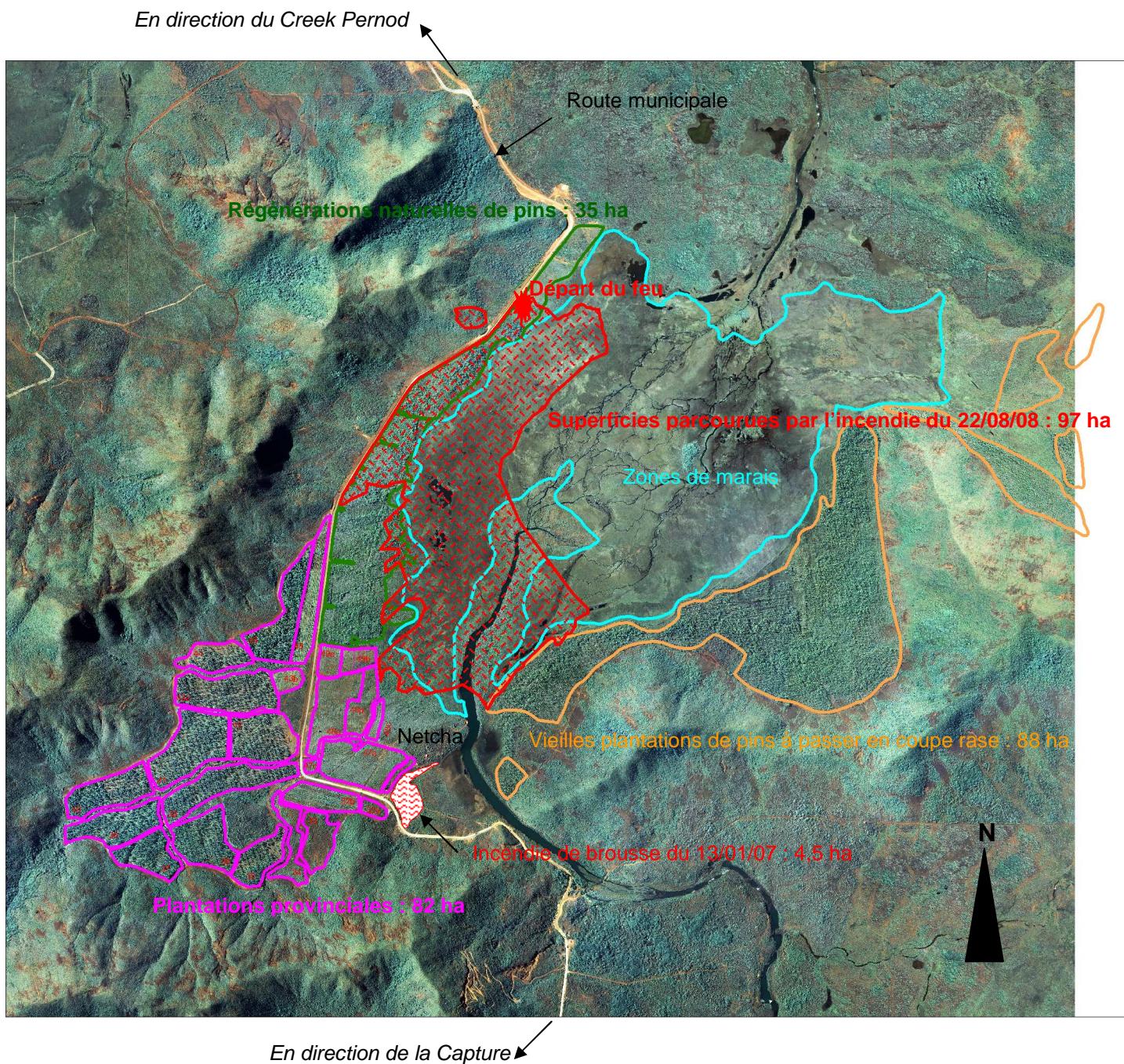


Photo 7 : A droite de l'image, et du côté droit de la route municipale on peut constater que les peuplements forestiers provinciaux sont indemnes de tous dommages. Les pompiers des communes du Mont-Dore, de Nouméa, de Dumbéa et de Païta ont réussi à contenir l'incendie du côté gauche de la route municipale (sur la photo) et bien avant les plantations.



Photo 8 : Un dépôt de résidus de pins laissés par la SEFPM après débusquage et façonnage de bois ronds de service. L'entreprise de M. JOLLY devait et doit utiliser ce matériau pour produire des copeaux de bois ce qu'elle n'a pas encore fait.

## Vue aérienne des superficies parcourues par les incendies de brousse de 2007 et 2008 et des peuplements forestiers provinciaux à Netcha



### Informations principales

On retiendra que :

- le feu a brûlé 97 ha de végétations mais n'a pas atteint les 82 ha de plantations provinciales ni les installations de Netcha et qu'il a été contenu par les pompiers à l'est de la route municipale,
- le dispositif mis en place pour lutter contre les incendies de brousse s'est révélé efficace,
- le rappel des procédures d'alerte aux différentes administrations concernées avant la période à risques de feux de brousse, s'avère utile afin qu'elles communiquent mieux entre elles et soient plus réactives.

### Point à débattre

Rappelons que l'incendie de brousse du 13 janvier 2007 dont les stigmates sont toujours visibles, avait déjà brûlé 4,5 ha de maquis miniers « au pied des farés de Netcha ». Le récent et 2<sup>nd</sup> incendie annuel de rang dans la région doit amener les services concernés à une réflexion sur l'amélioration de la sécurité autour de l'aire publique de repos de Netcha.